

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 81-261 du 26 Août 1981

chargeant le Camarade François DOSSOU,  
Ministre des Transports et des Communi-  
cations de l'Intérim du Camarade  
Girigissou GADO, Ministre des Travaux  
Publics, de la Construction et de  
l'Habitat pour compter du 26 Août 1981.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, ~~PRESIDENT DU~~  
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation  
de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;

VU le décret N° 80-39 du 12 février 1980 portant composition du  
Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

-----  
DECRETE :  
-----

Article 1er. - Pour compter du 26 Août 1981, le Camarade François  
DOSSOU, Ministre des Transports et des Communications est chargé  
de l'intérim du Ministre des Travaux Publics, de la Construction  
et de l'Habitat pendant l'absence du Camarade Girigissou GADO.

Article 2. - Le Présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 26 Août 1981.

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Président du Conseil  
Exécutif National,

-----  
Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 CC du PRPB 4 ANR 4 CPC 6 SGG 4 SPD 2 MTPCH-MTC 6  
Autres Ministères 20 DPE - DAJL - INSAE 6 IGE et ses Sections 4  
DAN 2 DCCT 1 ONEPI-Gde Chanc. 2 UNB-ISJ-BN 6 BCP 1 JORPB 1.-